



Mercredi 7 avril : accueil de loisirs FERME POUR TOUS

Pour les vacances de printemps du 12 au 23 avril

Conditions d'accueil pour notre ALSH 4-10 ans

Sous réserves d'autorisation par décret

(dont nous aurons connaissance que mardi 6 avril 2021)



En cas d'accord par le décret, un Service Minimum d'Accueil sera assuré par l'accueil de loisirs pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle prioritaire *(voir liste en PJ)*

La date limite d'inscriptions a été modifiée.

Il est possible d'inscrire son/ses enfants de la veille 12h pour le lendemain, sous réserve d'être un « public prioritaire »

Attention le nombre de places est règlementé

ESPACE JEUNES 11/17 ans

L'accueil à l'Espace Jeunes de la MJC n'est pas possible en présentiel jusqu'à nouvel ordre

Notre animateur Eddy maintien en visio les projets en cours.

Il reste joignable du mardi au vendredi de 14h à 17h au **06 73 03 34 90**

SECRETARIAT MJC

Permanence téléphonique

du mardi au vendredi de 13h à 17h30

au 04 75 58 72 47



Malgré toutes ces mesures et contraintes, nous vous souhaitons un bon week-end..... et gardons le moral!

